

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

---

Ministère de la culture et de la  
communication

---

Arrêté du **13 MAI 2016**

**portant nomination au Conseil national des professions du spectacle**

NOR : MCCD1612630A

## **La ministre de la culture et de la communication,**

Vu le code des relations entre le public et les administrations, notamment le chapitre III du titre III du Livre 1<sup>er</sup> ;

Vu le décret n° 2013-353 du 25 avril 2013 relatif au Conseil national des professions du spectacle ;

Vu l'arrêté du 17 décembre 2013 portant nomination au Conseil national des professions du spectacle ;

Vu la proposition de la Fédération des entreprises du spectacle vivant, de la musique, de l'audiovisuel et du cinéma en date du 9 mai 2016,

## **Arrête :**

### **Article 1<sup>er</sup>**

Sont nommés membres du Conseil national des professions du spectacle en qualité de représentants des organisations syndicales d'employeurs du secteur et sur proposition des fédérations d'organisations d'employeurs :

- un représentant de Forces musicales, en remplacement d'un représentant de la Chambre professionnelle des directions d'opéras (CPDO) ;
- un représentant de l'Association des producteurs de films publicitaires (APFP), en remplacement d'un représentant du Syndicat national des orchestres et des théâtres lyriques (SYNOLYR).

## Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le **13 MAI 2016**

Pour la ministre de la culture et de la communication  
et par délégation :  
La directrice générale de la création artistique,

ph

**Laurence TISON-VUILLAUME**

Cheffe de service, adjointe à la Directrice Générale  
de la création artistique



R. HATCHONDO